



Aménagement de la RN141 entre Malvieille et Hiersac
Atelier de concertation – Sécurité/mobilité

Le 10/05/2023 à Saint-Saturnin



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



TABLE des MATIÈRES

| | |
|---|----|
| 1 Préambule..... | 3 |
| 2 Introduction | 4 |
| 3 Restitution et échanges avec les participants | 5 |
| 3.1 Groupe 1..... | 5 |
| 3.2 Groupe 2..... | 8 |
| 3.3 Groupe 3..... | 10 |
| 3.4 Groupe 4..... | 12 |

1 Préambule

25 personnes étaient présentes pour ce premier atelier de concertation autour du thème de la mobilité et de la sécurité de la RN141, entre Malvieille et Hiersac qui s'est tenu à Saint-Saturnin

Étaient également présents :

M. Philippe Landais, Mme Anne-Solène CARON, Mme Pauline DEMONTREUX de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, maître d'ouvrage du projet ;

Mme Amandine BOMMEL, Mme Inès GHADDAR et Mme Marion GOHIER de Verdi, bureau d'étude en charge des études relatives au projet d'aménagement de la RN141 ;

La réunion s'est tenue à la salle des fêtes de Saint-Saturnin de 18h à 21h. L'ordre du jour était le suivant :

- ▶ Accueil
- ▶ Présentation des participants
- ▶ Contexte du projet
- ▶ Zoom sur le thème du jour : Sécurité et mobilité
- ▶ Temps de travail
- ▶ Temps d'échange

2 Introduction

Mme Bommel, représentante du bureau d'étude mandaté par le maître d'ouvrage pour réaliser les études, prend la parole pour accueillir les participants. Elle rappelle les étapes de la concertation et ses modalités.

La séance commence par un tour de table des participants. Il leur est demandé de préciser leur nom, prénom, commune de résidence et leur attente vis-à-vis du projet. Les attentes des participants sont récapitulées ci-dessous :

- ▶ Comprendre les flux autour de la RD14
- ▶ La sécurité à Malvieille
- ▶ La sécurité en amont de l'aboutissement du projet
- ▶ Point d'avancement sur le projet
- ▶ Desserte des parcelles viticoles et agricoles
- ▶ Partager l'intérêt de cette route à l'échelle territoriale
- ▶ Mieux s'informer sur les spécificités du projet
- ▶ Attentes au niveau de l'aménagement de certains cheminements agricoles

Le support de présentation est consultable en ligne, à l'adresse suivante : <https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/les-documents-a14473.html>

3 Restitution et échanges avec les participants

3.1 Groupe 1

Le groupe 1 était constitué de 5 personnes, habitants et élus.

Concernant la solution préférentielle :

Les points positifs évoqués :

- Amélioration de la sécurité
- Réduction des nuisances sonores compte-tenu de la réduction du trafic au niveau du bourg de Malvieille
- Continuité de la 2x2 voies sur l'intégralité de l'itinéraire de la RN141
- La maîtrise foncière est déjà assurée sur la majorité du site d'implantation
- L'aménagement a partiellement débuté avec la zone déblayée au niveau du contournement nord de Malvieille

Les points négatifs évoqués :

- Les raccordements aux départementales et les itinéraires de substitution ne sont pas très explicites et leur compréhension est difficile
- L'étude trafic présente des incohérences et des inexactitudes
- Le danger à Malvieille, en l'état, reste présent avec le flux de véhicules qui emprunteront l'ancien itinéraire de la RN141
- La nouvelle concernant l'interdiction des poids lourds dans le centre-bourg de Hiersac (évoquée lors de la réunion d'ouverture de la concertation le 03/05/2023) nécessite une nouvelle réflexion
- La position de l'aire de repos pour poids lourds risque d'allonger les délais de l'opération, car le foncier n'est pas maîtrisé

Concernant la variante « aménagement sur place »

Les points positifs évoqués :

- Ce groupe considère qu'il n'y a aucun point positif à cette variante

Les points négatifs évoqués :

- Cette solution est dangereuse, elle ne propose aucune solution au danger que constitue actuellement la RN141 au niveau de Malvieille.
- Les nuisances augmentent, car les camions redémarrent après les giratoires proposés
- Nécessité de retravailler les emprises existantes

Les propositions d'amélioration :

- Comblé la trace laissée par le déblai, au nord de Malvieille.

Concernant la variante « déviation courte :

Les points positifs évoqués :

- Ce groupe considère qu'elle possède les mêmes avantages que la solution préférentielle

Les points négatifs évoqués :

- Les points négatifs sont les mêmes que la solution préférentielle
- S'y ajoutent les délais liés aux nouvelles acquisitions foncières nécessaires.

Atelier 10 mai 2023 - Aménagements de la RN141 entre Malvieille et Hiersac

Enjeux et objectifs du projet:

- Améliorer les conditions de sécurité
- Améliorer les dessertes locales
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours
- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN141 actuelle

Groupe : 1

Thèmes étudiés : **Mobilité – Sécurité**



| | Solution préférentielle | Variante ASP* Malvieille <small>ASP = Aménagement sur place</small> | Variante déviation courte |
|--|--|---|---|
| | <p>Amélioration sévère à Malvieille continuité 2x2 voies Maitrise foncière et Aménagement partiel. Si les camions sont interdits dans Hiersac, la nouvelle déviation RD14 ne sert à rien (gain dans le projet)</p> | X | <p>même avantages Sol 1</p> |
| | <p>Raccordement départementales pas clair. ↳ RD14 circulation accroissement danger dans Hiersac incohérence sur l'étude de trafic.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - aussi dangereuse. Malvieille. - pas de continuité 2x2 - nuisance du bruit augmentée. - retravailler les emprises existantes. | <ul style="list-style-type: none"> - emprises existantes - délais + longs |
| | <p>aménagement entre Bourg Hiersac risque délai (juridique, environnement) sur aire P2.</p> | X | <p>sol 1</p> |

3.2 Groupe 2

Le groupe 2 était constitué de 7 personnes.

Concernant la solution préférentielle :

Les points positifs évoqués :

- La conservation des rétablissements dénivelés pour joindre Champmillon et Châteauneuf est perçue comme étant un élément positif

Les points négatifs évoqués :

- L'itinéraire de substitution au niveau de la route du parc doit être modifié, car difficultés pour tourner
- La suppression du passage inférieur à l'est d'Hiersac. Les habitants et professionnels du secteur utilisent ce passage inférieur pour rejoindre Hiersac et notamment un marchand de matériaux.

Les propositions d'amélioration :

- Ajouter une voie d'insertion à l'ouest d'Hiersac pour aller à Cognac
- Créer une voie de substitution en parallèle de la RN141 au nord de Hiersac pour relier la RD14 à l'échangeur

Concernant la variante « aménagement sur place » :

Les points positifs évoqués :

- La consommation d'espaces agricoles est minimale
- Un coût nettement plus faible que les autres solutions

Les points négatifs évoqués :

- Les nuisances pour les riverains sont conservées
- La réduction de vitesse sur le tronçon Malvieille est incompatible avec un itinéraire 2x2 voies

Les propositions d'amélioration :

- Combler la trace laissée par le déblai, au nord de Malvieille, pour protéger la nappe phréatique

Concernant la variante « déviation courte » :

- Pas de retour

Enjeux et objectifs du projet:




- Améliorer les conditions de sécurité
- Améliorer les dessertes locales
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours
- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN141 actuelle

Atelier 10 mai 2023 - Aménagements de la RN141 entre Malvieille et Hiersac

Groupe : 2

Thèmes étudiés : Mobilité – Sécurité



| | Solution préférentielle | Variante ASP* Malvieille <small>ASP: Aménagement sur place</small> | Variante déviation courte |
|---|--|--|---------------------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> - Garder le pont D14 pour aller dans Champagnillon - Garder pont → Chateaucneuf 😊 | <ul style="list-style-type: none"> consommation d'espace agricole à minima. coût nettement plus faible en A.S.P. | |
|  | <ul style="list-style-type: none"> - Route du Parc à supprimer - Garder le Tunnel EST ↳ Besoin de ce Tunnel pour aller dans Hiersac → (Marchand de Stationnaires) | <ul style="list-style-type: none"> Maisances pour les riverains limitation de vitesse incompatible dans un trafic 2x2 voies. | |
|  | <ul style="list-style-type: none"> - Une voie d'insertion pour aller de Hiersac → Cognac (ouest) - Création d'une route nord de D14 → Echazewer. | <ul style="list-style-type: none"> protègerait la nappe phréatique en remettant à l'état original. | |

3.3 Groupe 3

Le groupe 3 était constitué de 6 personnes

Concernant la solution préférentielle :

Les points positifs évoqués :

- La circulation au niveau de Malvieille est améliorée et sécurisée.
- Cette solution ne nécessite pas de nouvelles acquisitions
- Permet d'assurer une continuité d'itinéraire sur la RN141 en 2x2 voies
- Préserve le chemin des écoliers (Boviduc à Saint-Saturnin)

Les points négatifs évoqués :

- En 1995, un pont était prévu pour rétablir la route du Touvent. Les agriculteurs ont émis le souhait de le garder pour éviter d'allonger leur itinéraire (est RD63)

Les propositions d'amélioration :

- Inauguration 2031
- Itinéraire de substitution et chemin agricole « chemin des Anglais » à conserver

Concernant la variante « aménagement sur place » :

Les points positifs évoqués :

- Aucun point positif n'a été évoqué

Les points négatifs évoqués :

- Le danger, les nuisances, l'insécurité, tout va à l'encontre d'une 2x2 voies. C'est improbable, voire impossible,

Concernant la variante « déviation courte » :

Les points positifs évoqués :

- Aucun point positif n'a été évoqué

Les points négatifs évoqués :

- Rapprochement des nuisances sonores par rapport aux habitations
- Nécessite un réaménagement foncier
- Nécessite de refaire certains chemins
- Destruction des vignobles

Enjeux et objectifs du projet:

- Améliorer les conditions de sécurité
- Améliorer les dessertes locales
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours
- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN141 actuelle

Atelier 10 mai 2023 - Aménagements de la RN141 entre Malvieille et Hiersac

Groupe : 3

Thèmes étudiés : **Mobilité – Sécurité**



| | Solution préférentielle | Variante ASP* Malvieille ASP = Aménagement sur place | Variante déviation courte |
|--|---|--|--|
| | <p>1595</p> <ul style="list-style-type: none"> - Circulation de Malvieille améliorée - Sécurité améliorée - Engage moins d'argent sur les terrains agricoles. - Clôturer La Fourvière (Amitié) - sans à gâcher - Poterie de Bédouze - à conserver (chemin de Ecolaire) - Chemin Agricole Au - à côté de BÉDOUZE (A + A14 - ASP) | <p>Dangerosité Malvieille - Semences Habitations en nombre perte de valeur de l'immobilier</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Malvieille Semences Trop proche des habitations - destruction du Vignoble - réaménagement Fourvière - Remise de semences sur la trace existante - effacer les chemins d'exploitation - nouveau tracé supplémentaire |
| | <ul style="list-style-type: none"> * Manque un pont piéton sur ancien tracé (par les exploitants agricoles) - Plusieurs exploitants agricoles de Hiersac passent. Existent pour par exemple. Boute de Tourant. - Allongement des déplacements avec des matériaux agricoles - Temps ↑ - Coût ↑ | | <ul style="list-style-type: none"> - passage sur la butte où c'est un gros danger de trace préférentiel parce dans le fossé où ça glisse - fin de chantier aux Cabanis agricoles |
| | <p>inauguration en 2031!</p> <p>Planage respectant réglementation sur Malvieille.</p> | | |

3.4 Groupe 4

Le groupe 4 était constitué de 6 personnes

Concernant la solution préférentielle :

Les points positifs évoqués :

- Constitue un gain de temps pour respecter le calendrier présenté par la maîtrise d'ouvrage
- Il y a une logique de tracé et de sécurisation
- L'aire de repos est un point positif

Les points négatifs évoqués :

- Coûte plus cher que les deux autres variantes
- Aucun accès direct vers Cognac depuis Moulidars
- Perte de deux boviducs dans la proposition
- La rue du Parc n'est pas dimensionnée pour recevoir les flux de camions liés aux itinéraires de substitution
- Augmentation du trafic dans Hiersac

Les propositions d'amélioration :

- La question acoustique reste à améliorer au niveau de Hiersac
- Prendre en compte le projet du centre-bourg de Hiersac
- L'abandon de l'aire de repos peut libérer les fonds pour d'autres besoins, dont une route de substitution pour les PL au Nord de Hiersac, au niveau de la déchetterie

Concernant la variante « aménagement sur place » :

Les points positifs évoqués :

- Le prix inférieur à celui des deux autres variantes a été mentionné

Les points négatifs évoqués :

- Le danger et l'insécurité vont perdurer
- Les nuisances vont perdurer
- Restitution des terrains et remise en état

Concernant la variante « déviation courte » :

Les points positifs évoqués :

- Le prix inférieur à celui de la variante préférentielle a été mentionné

Les points négatifs évoqués :

- Rapprochement des nuisances sonores par rapport aux habitations
- Le foncier n'est pas acquis

Les propositions d'amélioration :

- Installer des protections acoustiques

Enjeux et objectifs du projet:

- Améliorer les conditions de sécurité
- Améliorer les dessertes locales
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours
- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN141 actuelle

Atelier 10 mai 2023 - Aménagements de la RN141 entre Malvieille et Hiersac

Groupe : MAIRIE HIRSAC.....

Thèmes étudiés : **Mobilité – Sécurité**



| | Solution préférentielle | Variante ASP* Malvieille <small>ASP = Aménagement sur place</small> | Variante déviation courte |
|--|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ① Gain de temps pour la réhabilitation • Réactivité plus encourageante et soutien à l'expertise | <p>postif prix</p> | <p>Prix</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> ② Les impacts de l'axe avec le propriétaire • Sécurité des bords • Perte de temps précieuse pour certains (notamment pour les agriculteurs) • Impact de la faune par passage • Forcer déjà acquis | <p>Acquisition foncière à faire Réalisation à faire des locaux + Protection adossée à faire Terrassement à faire + système de drainage</p> | <p>- pas d'acquiescement - nuisance bruit - nuisance pour les riverains</p> |
| | <p><u>③</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus cher que la 2. courante • Perte d'accès direct vers Caynes • Perte des 2. alternatives • Problèmes de circulation (du 2. pour) • Difficulté à la réalisation des ponts de transition par les 2. | <ul style="list-style-type: none"> ④ Augmentation de trafic VL • Le déplacement de l'axe de repère pourrait alourdir le projet | |
| | <p><u>⑤</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque de perdre un investissement de long en phase expérimental en 2023 • Δ sur dépenses réelles, y compris entretien des 2. VL • La suppression de l'axe de repère pourrait créer des fonds pour d'autres besoins. | | |



Mme Bommel remercie les participants de leurs contributions ;
M. Landais clôture la réunion. Il souligne l'intérêt d'une concertation du point de vue de l'utilisateur afin d'apporter les réponses aux questionnements et manquements du projet.
